

Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation3 p. (75r, 76r, 77v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 25 septembre 1876, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49122>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 septembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Leymarie, Pierre-Gaétan \(1827-1901\)](#)

Lieu de destination7, rue de Lille, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à une lettre de Leymarie du 15 septembre 1876. Madame Leymarie regrette de n'avoir pu s'entretenir avec Godin « des points de contact qui existent entre nous », mais on a fait à Godin dans les bureaux [de la *Revue spirite*] la promesse de le conduire dans des réunions spirites de la prochaine saison. Godin

indique qu'il se rendra volontiers à ces réunions avec Marie Moret, et qu'il connaît les faits de spiritisme depuis 1855 et ceux de magnétisme depuis plus longtemps encore. Il comprend la souffrance de Leymarie qui doit, comme lui-même, faire face à l'injustice et à la persécution. Sur l'efficacité pratique du spiritisme : « Homme pratique et réalisateur, je n'ai vu jusqu'ici dans le spiritisme que des confirmations ou des développements abstraits de la véritable morale, mais je n'y ai trouvé rien sur les voies pratiques de la justice et du bien dans les sociétés, rien sur la forme des institutions à réaliser pour que les directions humaines soient en parfaite concordance avec la charité et le devoir social. » Selon Godin, la question religieuse est intimement liée à la question sociale ; il pense que les hommes doivent être unis dans un sentiment universel commun. Il explique que le Familistère n'est pas un paradis mais un jalon planté sur la voie des réformes sociales. Godin assure Leymarie qu'il serait heureux si sa réponse « apportait quelque distraction aux ennuis de votre prison ».

NotesEn juin 1875, Pierre-Gaétan Leymarie est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison pour complicité d'escroquerie dans l'affaire des photographies spirites d'Édouard Buguet (voir en ligne <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k459390h/f2>, consulté le 27 mars 2023.)

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Familistère](#), [Réformes](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Leymarie, Marina \(1837-1904\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
